



ACADÉMIE DE STRASBOURG

Liberté
Égalité
Fraternité

Cabinet du recteur

Strasbourg, le 11 janvier 2024

Rectorat

Affaire suivie par :
Monsieur Sylvain Jung
Monsieur Richard Skarniak
IA-IPR

Mél : ce.ipr@ac-strasbourg.fr

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9
Références : cab/2024-006

Le recteur de l'académie

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles

s/c de mesdames et messieurs
les IEN de circonscription

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

s/c de messieurs les inspecteurs d'académie,
directeurs des services de l'Education nationale
du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Objet : Parcours scolaire en Internat d'excellence

Références : Circulaire 2010-099 du 8 juillet 2010 (BO 29 du 22 juillet 2010)

Circulaire 2016-076 du 18 mai 2016 (BO 20 du 19 mai 2016)

Mesdames et Messieurs,

Le label « internat d'excellence » a été créé pour encourager et développer la politique de revitalisation des internats. Il permet d'identifier et de reconnaître les internats qui s'inscrivent dans une dynamique de projet éducatif construit autour de thèmes porteurs pour l'avenir des élèves. La politique d'égalité des chances passe aussi par l'internat qui permet d'étoffer l'accompagnement pédagogique des élèves, de renforcer le suivi des enseignements et d'enrichir l'offre culturelle et sportive.

La politique des internats d'excellence s'appuiera sur un pilotage territorial permettant de créer un réseau basé sur une offre cohérente et attractive. Il s'agit en effet de faire de l'internat d'excellence « *une promesse de réussite scolaire grâce à une offre pédagogique et éducative ambitieuse et un accompagnement personnalisé renforcé* ».

La motivation de l'élève, quelles que soient ses capacités, pour le projet d'internat d'excellence et la qualité forte de l'apport éducatif et pédagogique, doivent être la ligne directrice des internats d'excellence.

L'adhésion des parents doit être recherchée. Les familles seront parties prenantes du projet d'internat : contrat signé par les familles, participation active aux décisions structurantes de la vie de l'internat.

Pour l'année scolaire 2024-2025, quatre sites labellisés « internat d'excellence » proposeront des places par le biais d'une procédure de recrutement spécifique.

1. Le lycée Théodore Deck de Guebwiller :

L'internat du lycée T. Deck accueille, grâce à la mise en réseau de trois établissements du second degré (collège M. Grünewald, lycée A. Kastler et lycée T. Deck), des élèves de la 6^{ème} au BTS. Le projet pédagogique et éducatif met un accent tout particulier sur l'ouverture culturelle et le développement des compétences psychosociales et le suivi des élèves. L'ensemble des activités qui y sont développées est présenté sur le site de l'internat d'excellence de Guebwiller (<http://www.internatquebwil.site.ac-strasbourg.fr>).

2. Le lycée Louis Armand de Mulhouse :

Le lycée accueille des internes filles et garçons de la 2nde au post-bac. Dans le cadre du label « internat d'excellence », un partenariat avec deux collèges de sa zone de recrutement (collèges J. Macé et Bel Air) propose des places pour accueillir des collégiens.

Le projet éducatif de cet internat propose de développer :

- l'ambition scolaire,
- l'ouverture culturelle, sportive, linguistique,
- un travail sur l'estime de soi,
- la formation du futur citoyen,
- la mixité sociale.

Plusieurs formules d'accueil des collégiens internes peuvent être proposées en accord avec les familles et les collèges d'origine : avec nuitées ou sans nuitées (« internat à la ville »).

3. Le lycée Gustave Eiffel de Cernay :

Le lycée professionnel du bâtiment de Cernay accueille des internes filles et garçons de la 3^{ème} Prépa métiers jusqu'au BTS. L'internat héberge des lycéens et des apprentis. L'internat est ouvert du dimanche soir au vendredi matin.

Le projet pédagogique et éducatif de l'internat de la « voie pro » du lycée G. Eiffel met l'accent sur l'ouverture culturelle, le suivi des élèves et le développement des compétences psychosociales. Plusieurs formules d'accueil de collégiens internes peuvent être proposées en accord avec les familles et les collèges d'origine : au trimestre ou hebdomadairement.

4. Le collège du Torenberg-Heiligenstein à Barr :

Le collège du Torenberg-Heiligenstein est un établissement de 400 élèves au cœur du vignoble. Il accueille des internes filles de la 6^{ème} à la 3^{ème}. L'internat permet aux élèves de suivre leur scolarité dans les meilleures conditions en alliant des temps d'études obligatoires chaque jour et de nombreuses activités. Le projet pédagogique et éducatif est centré sur l'autonomie et la responsabilité et permet à chacun de construire, non seulement, un parcours de réussite scolaire mais aussi de développer le sens de l'engagement au sein de la communauté scolaire. Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter le site du collège : <https://www.collegeheiligenstein.fr/>

A la rentrée 2024, peut faire acte de candidature pour une inscription dans un internat d'excellence, tout élève ou étudiant motivé qui ne dispose pas dans son environnement quotidien d'un contexte favorable pour étudier. Cela doit lui permettre de développer ses potentialités grâce à des conditions de travail optimales.

Sont particulièrement concernés les élèves de collège et de lycée ainsi que les étudiants boursiers ou susceptibles de l'être, résidant dans des quartiers relevant de la politique de ville ou scolarisés dans des établissements de l'éducation prioritaire. Les situations des autres élèves qui candidateraient à une place en internat d'excellence seront également étudiées en fonction des places vacantes. L'adhésion au projet éducatif par l'élève et sa famille sera un critère d'admission déterminant. Le recrutement s'inscrit dans un cadre académique et dans le respect de la structure de l'établissement.

Les demandes seront examinées par une commission d'admission. Les élèves admis bénéficieront d'un bonus et seront alors prioritaires pour rejoindre un des établissements du réseau des internats d'excellence.

Nous vous invitons à communiquer largement sur ce dispositif. Le volontariat des élèves et des parents reste un facteur incontournable de réussite. Il convient de prendre en compte également les possibilités d'accès à l'internat et les moyens de locomotion des responsables légaux.

Les dossiers de demande d'admission sont à envoyer, par l'établissement d'origine, dès que possible et au plus tard pour le **5 avril 2024** délai de rigueur à :

- **Pour l'Internat du lycée T. Deck de Guebwiller**

ce.0680016Y@ac-strasbourg.fr

Pour plus de renseignements : Anne Bressowan – CPE Manager IEx 06 09 74 05 14

- **Pour l'Internat du lycée Louis Armand de Mulhouse**

ce.0680034T@ac-strasbourg.fr

Pour plus de renseignements : Maud Marin – CPE Manager IEx 03 89 33 47 80

- **Pour l'Internat du lycée Gustave Eiffel de Cernay**

ce.0681810Y@ac-strasbourg.fr

Pour plus de renseignements : Hicham Gadoumi – CPE Manager IEx 03 89 75 77 67

- **Pour l'Internat du collège du Torenberg-Heiligenstein**

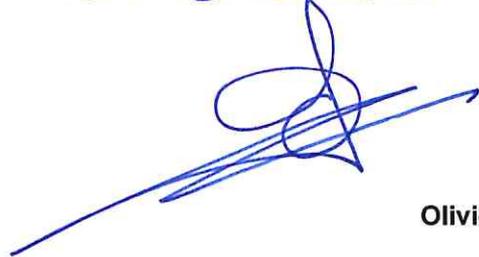
ce.0673006d@ac-strasbourg.fr

Pour plus de renseignements : Soumia Laghmani – CPE Manager IEx 03 90 57 65 70

Après réception du dossier complet, les familles seront contactées et reçues pour un entretien de candidature.

Pour tout renseignement portant sur le dispositif de l'internat d'excellence, vous n'hésitez pas à solliciter les référents académiques : Monsieur Sylvain JUNG IA-IPR EVS ou Monsieur Richard SKARNIAK IA-IPR EPS, ainsi que la division des élèves DIVEL du Bas-Rhin pole.college67@ac-strasbourg.fr ou la division de l'élève et des actions pédagogiques du Haut-Rhin, pole.college68@ac-strasbourg.fr .

Bien cordialement



Olivier Faron